



Observatoire sur les **S**ystèmes d'**I**nformation les **R**éseaux et les **I**nforoutes au **S**énégal

BATIK

Bulletin d'Analyse sur les Technologies de l'Information et de la Communication
Lettre d'information électronique mensuelle publiée par OSIRIS
l'Observatoire sur les Systèmes d'Information, les Réseaux et les Inforoutes au Sénégal

n° 22 mai 2001

Sommaire

Editorial

Entre satisfaction et inquiétude

Actualités

Lancement de la caravane des NTIC

42,5 milliards de FCFA de bénéfice net pour la Sonatel en l'an 2000

La FRAO connecte un village du Ferlo à Internet

Fort mouvement de baisse sur les tarifs de la Sonatel

Le site Web du Gouvernement attaqué par un «hacker»

Soirée électorale sur Internet

Télécomplus devient Sonatel Multimédia et lance un nouveau portail

Politique

Disparition du ministère de la Communication et des Technologies de l'Information

Appui du Maroc pour la mise en place d'une autorité de régulation des télécommunications

Infrastructures et services

Sentel fête son 100.000 abonné

Un nouveau câble sous-marin amerrit au Sénégal

Bientôt un nouveau fournisseur de services Internet sur le marché

Projets

Organisation d'un concours d'essai sur les NTIC

Création de l'association nationale sénégalaise des utilisateurs de la téléphonie et d'Internet

Renforcement du projet Espace Cyber Jeunes du GEEP

Rendez-vous

Connectez vous à la cybertaine de la vie

Les rendez-vous de l'ESMT

SINEC 2001

Promotion des logiciels libres

Entre satisfaction et inquiétude

L'annonce par la Sonatel d'une baisse généralisée de ses tarifs et en particulier de ceux relatifs aux liaisons spécialisées et aux communications Internet est incontestablement une bonne nouvelle. Pour les professionnels, cette mesure permettra à certains de réduire considérablement un de leurs postes budgétaires, à d'autres de doubler la capacité de leur bande passante à moindre frais et à d'autres encore de franchir le pas et de se doter d'une liaison spécialisée jadis pour eux inaccessible. Le grand public devrait également applaudir cette décision qui devrait lui faire bénéficier d'un meilleur confort d'utilisation si les fournisseurs de services Internet en profitent pour augmenter les capacités de leurs LS. Dans un pays comme le notre, qui vient malheureusement de faire son entrée dans le club des pays les moins avancés (PMA) et dans lequel 58% des ménages vivent en dessous du seuil de pauvreté, l'Etat, les opérateurs de télécommunications, les vendeurs d'équipements informatiques et de télécommunications et les fournisseurs de services doivent bien comprendre chacun en ce qui le concerne qu'il ne pourra pas y avoir de développement notable du secteur des TIC tant que les prix pratiqués excluront la grande masse des personnes physiques et morales de l'accès à Internet. Tout doit donc être fait, sur le plan de la modification de l'environnement légal, réglementaire, fiscal et douanier pour que les prix puissent être le plus bas possible dans un souci de compétitivité de notre économie mais aussi d'intégration du plus grand nombre à la Société de l'Information. Cette modification de l'environnement global des technologies de l'information et de la communication doit bien entendu s'inscrire dans le cadre d'une stratégie nationale, tendant à la matérialisation d'une vision partagée et à l'atteinte d'objectifs précis à travers la mise en œuvre d'une philosophie et d'un plan d'action. Un peu partout dans le monde, dans les pays développés comme dans les pays en développement, l'expérience montre qu'il ne peut y avoir de développement réel du secteur sans une politique volontariste de l'Etat s'appuyant sur des structures fortes, spécialement chargées de la conception et de la mise en œuvre d'une politique nationale. Paradoxalement, les autorités sénégalaises, qui déclarent depuis des années vouloir faire de notre pays un champion dans le domaine des téléservices, viennent de supprimer le ministère chargé de cette mission alors que les démembrements de l'Etat qui doivent prendre la relève ne sont pas encore connus. S'il est trop tôt pour se prononcer définitivement sur la question, il y a néanmoins de quoi être inquiet quant à notre capacité à tirer profit de nos avantages comparatifs dans le domaine des télécommunications, car à l'époque du « temps Internet », il n'y a de place ni pour les louvoisements, ni pour les hésitations, ni pour les lenteurs et encore moins pour l'immobilisme.

**Amadou Top
Président d'OSIRIS**

* Lancement de la caravane des NTIC

Le 29 avril 2001, le Président de la République a donné le coup d'envoi de la caravane des NTIC organisée par OSIRIS et Worldspace en présence de Roxana Dunete représentant Noah Samara, le Président de Worldspace, et des nombreux partenaires qui se sont associés à l'opération tels la Sonatel, la Poste, la RTS, Le Soleil, etc. Véritable vitrine technologique ambulante, cette caravane fera le tour des 10 régions du Sénégal pour y montrer les possibilités et les opportunités offertes par les TIC. Le cœur du dispositif est constitué par un camion conçu par Worldspace qui est équipé de tout le matériel nécessaire pour se connecter à Internet et faire de la téléphonie. Il se déplacera à travers le Sénégal, comme il l'a déjà fait au Mali, accompagné par d'autres véhicules de manière à présenter, jusque dans le Sénégal des profondeurs, toutes sortes de possibilités et d'opportunités offertes par les TIC (télé médecine, commerce électronique, visioconférence, etc.). Au delà de la vulgarisation d'Internet et des services liés au multimédia, l'objectif visé est d'étudier l'intérêt porté à Internet en particulier et aux TIC en général, par les populations "isolées" ou défavorisées. Cette expérience devrait notamment permettre de cartographier les zones ayant un potentiel de développement pour l'Internet afin d'en informer les autorités gouvernementales, les partenaires au développement, les organisations de la société civile ainsi que les fournisseurs d'accès Internet. Last but not least, les besoins et les comportements des usagers seront étudiés pour tenter de dresser la liste des services qui pourraient être fournis dans le cadre de la lutte contre la fracture numérique. La caravane devrait commencer à circuler d'ici la fin du mois de juin en sillonnant d'abord les régions de Thiès, Diourbel et Louga.

Worldspace : <http://www.worldspace.com>

* 42,5 milliards de FCFA de bénéfice net pour la Sonatel en l'an 2000

En l'an 2000, la Sonatel (opérateur national des télécommunications) a réalisé un bénéfice net d'un montant global de 42,5 milliards de francs CFA, soit une croissance de 4,2 % par rapport à l'exercice précédent. Selon un communiqué publié par la Société, 80 % de ce bénéfice net, soit 33,5 milliards F.CFA est réalisé en dehors du marché sénégalais par le biais des recettes reçues des opérateurs des autres pays au titre du trafic entrant. La croissance du chiffre d'affaire du groupe s'élève à 22% par rapport à l'année 1999 et s'explique principalement par la croissance du parc de lignes téléphoniques fixes (+ 40.000 nouveaux abonnés, soit +25 %), la croissance du trafic international entrant au Sénégal, l'explosion du nombre d'abonnés au téléphone cellulaire (+200.000 nouveaux clients, soit +2,6 %) et le développement du trafic généré par Internet. Au cours de cette même année 2000, la Sonatel a consacré un total de 55 milliards de F.CFA à des "investissements stratégiques et prioritaires dans le secteur des télécommunications" dont 17 milliards de F.CFA sur la base d'emprunts.

Sonatel : <http://www.sonatel.sn>

* La FRAO connecte un village du Ferlo à Internet

Dans le cadre de son programme de gestion des terroirs villageois (PGTV), la Fondation Rurale pour l'Afrique de l'Ouest (FRAO) vient d'installer un centre d'information et de communication (CIC) dans le village de Mboula situé à une cinquantaine de kilomètres de Dahra dans le Ferlo. D'un coût total de deux millions de FCFA, le CIC de Mboula comporte un groupe électrogène, un ordinateur connecté à Internet, une télévision et un magnétoscope.

FRAO : <http://www.frao.org>

* Fort mouvement de baisse sur les tarifs de la Sonatel

Depuis le 02 mai 2001, la Sonatel a opéré une baisse de 20 à 40% sur les tarifs des liaisons spécialisées (LS) dont elle a le monopole de la fourniture. Désormais, les LS à 64 kbps sont à 480.000 FCFA HTVA/mois au lieu de 600.000 FCFA, celles à 128 kbps à 796.800 FCFA HTVA/mois au lieu de 996.000 FCFA, celles à 256 kbps à 930.000 FCFA HTVA/mois au lieu de 1.550.000 FCFA, celles à 512 kbps à 1 530 000 HTVA/mois au lieu de 2.550.000 FCFA, celles à 1 Mbps à 1 920 000 HTVA/mois au lieu de 3.200.000 FCFA et celles à 2 Mbps à 2 520 000 FCFA HTVA/mois au lieu de 3.600.000 FCFA. Par ailleurs, une baisse allant jusqu'à 20% a été pratiquée sur les accès au réseau privé virtuel Sentranet. La grille tarifaire pour l'international a également été simplifiée et ne comporte plus que deux zones (Afrique et reste du monde) au lieu de trois précédemment (Afrique, Europe et reste du monde) et les tarifs des communications revus à la baisse. Aujourd'hui, en heure pleine, il en coûte 325 FCFA/minute (au lieu de 340 FCFA) pour appeler l'Afrique et 400 FCFA/minute pour appeler le reste du monde (au lieu de 510 à 530 FCFA selon les destinations). Entre juillet 1997 et mai 2001, les tarifs de la Sonatel ont baissé de 58 % vers la France, de 70 % vers des pays comme l'Italie ou l'Allemagne et de 75 % vers les Etats-Unis ce qui en fait les moins chers d'Afrique. Enfin, une convention prévoyant une réduction de 50% sur les frais de raccordement et les redevances mensuelles d'abonnement pour les écoles et les universités se connectant à Internet via des liaisons spécialisées, devrait bientôt être signée avec le ministère de l'Education nationale.

Sonatel : <http://www.sonatel.sn>

* Le site Web du Gouvernement attaqué par un «hacker»

Au début du mois de mai, le site officiel du gouvernement sénégalais a été l'objet d'une attaque « amicale » d'un pirate informatique se disant membre de la « Hack Army ». Après avoir réussi son intrusion dans le système informatique de la Primature, il a laissé comme trace de son passage une photo et un message disant en substance : “vous avez des problèmes de sécurité !”. Après avoir pris des dispositions de sécurité supplémentaires, les responsables du serveur de la Primature ont fait analyser le fichier de sécurité par la Sonatel afin de tenter de remonter la piste du pirate.

Gouvernement du Sénégal : <http://www.gouv.sn>

* Soirée électorale sur Internet

Le 29 avril 2001, à l'occasion des élections législatives anticipées, le groupe de la SSPP Le Soleil et la Radio Télévision sénégalaise (RTS) ont organisé une soirée électorale. La Télévision a ainsi offert aux téléspectateurs de nombreux débats, présenté des reportages en rapport avec la campagne et le déroulement des élections et donné les premiers résultats au fur et à mesure qu'ils étaient proclamés par les bureaux de vote. Cependant, la véritable originalité a consisté à mettre à jour toute les heures le site du quotidien. Le Soleil qui s'est enrichi au fil du temps des résultats des premières tendances accompagnés d'analyses faites par des spécialistes de la chose politique.

Le Soleil : <http://www.lesoleil.sn>

* Télécomplus devient Sonatel Multimédia et lance un nouveau portail

Le 17 mai 2001 à l'Hôtel Savana de Dakar, le Directeur général de la Sonatel, Cheikh Tidiane Mbaye a lancé la nouvelle version du portail Sentoo qui se veut le Wanadoo sénégalais. Il a également profité de l'occasion pour annoncer la mutation de Télécom-Plus en une nouvelle entité entièrement dédiée à Internet et aux nouvelles technologies dénommée Sonatel Multimédia. Créé en 1992, Télécom-Plus, filiale de la Sonatel (51%) et de France Câbles et Radio (49%), elles mêmes filiales de France Télécom, compte environ 5 000 abonnés et héberge près de cinquante sites web. Avec 65% des abonnés, Sonatel Multimédia est de loin le premier fournisseur de services Internet au Sénégal.

Sentoo : <http://www.sentoo.sn>

Politique

* Disparition du ministère de la Communication et des Technologies de l'Information

A l'occasion de la formation du nouveau gouvernement, suite aux élections législatives anticipées du 29 avril 2001, le ministère de la Communication et des Technologies de l'Information a disparu de l'organigramme gouvernemental. Désormais et conformément au décret n° 2001-386 portant répartition des services de l'Etat et du contrôle des établissements publics, des sociétés nationales et des sociétés à participation publique entre la Présidence, la Primature et les ministères, la Direction des Etudes et de la Réglementation des Postes et Télécommunications (DERPT) est placée sous la tutelle des services rattachés au Secrétariat Général du Gouvernement, de même que la Société nationale La Poste, la Société Nationale de Radiodiffusion et Télévision du Sénégal (RTS), la Société nationale des Télécommunications (Sonatel) et la Société Sénégalaise de Presse et de Publication (SSPP) le Soleil. De son côté, la mission d'aménagement du Technopole, jadis sous la tutelle du ministère de l'Industrie et de l'Artisanat, a été rattachée au ministère de l'Economie et des finances alors que la Délégation à l'Informatique dépend toujours du Secrétariat Général de la Présidence de la République.

* Appui du Maroc pour la mise en place d'une autorité de régulation des télécommunications

A l'occasion de la visite du roi du Maroc au Sénégal, un accord a été signé entre le Directeur de l'Agence nationale de régulations des télécommunications (ANRT) et l'Etat sénégalais pour la mise sur pied d'une autorité de régulation des télécommunications. Dans ce cadre, l'ANRT devrait apporter son aide au Sénégal notamment pour l'élaboration de cahier des charges relatifs à l'octroi de licences d'exploitation. Six Sénégalais bénéficieront d'une formation auprès de l'ANRT à partir de septembre 2001 et une nouvelle loi sur les télécommunications devrait prochainement être présentée devant l'Assemblée nationale.

ANRT : <http://www.anrt.net.ma/>

Infrastructures et services

* Sentel fête son 100.000^{ème} abonné

Après seulement deux années d'existence, la société Sentel GSM a fêté son 100.000^{ème} abonné le 07 mai 2001 à l'Hôtel Méridien Président en présence de nombreux invités. En marge de cette cérémonie, le Ministre de la Communication et des Technologies de l'Information a laissé entendre que le contentieux opposant l'Etat du Sénégal à la société Sentel était en voie de règlement. Pour mémoire, rappelons que la filiale de la Sonatel (Sonatel Mobiles) spécialisée dans la téléphonie cellulaire, a elle fêté son 200.000^{ème} abonné en décembre 2000.

Sentel : <http://www.everyday.sn>

* Un nouveau câble sous-marin amerrit au Sénégal

Le 22 mai 2001, le câble sous-marin à fibre optique devant relier le Portugal à l'Afrique du Sud a été sorti de l'eau sur une plage de Dakar (Sénégal). En dehors du Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Nigeria, le Cameroun, le Gabon, l'Angola, l'Afrique du Sud et l'Ile de la Réunion doivent être connectés à ce câble qui, à partir de l'Afrique du Sud, sera interconnecté à un autre réseau destiné à l'Asie, via l'Inde et la Malaisie. Lorsqu'il sera mis en service par la Sonatel au cours du premier trimestre 2002, il pourra également desservir des pays comme le Mali et la Mauritanie. D'un coût global d'environ 420 milliards FCFA, ce lien sous-marin portera la capacité du système à 120 gigabits, soit à peu près l'équivalent de 1,5 million communications par seconde.

* Bientôt un nouveau fournisseur de services Internet sur le marché

La société ATS spécialisée dans la téléphonie sur Internet, qui représentait notamment Net2phone au Sénégal, change de nom pour devenir Net Communications Services (NCS). Cette nouvelle société compte notamment démarrer des activités de fournisseur d'accès Internet. Elle a déjà ouvert un centre NTIC qui réunit les fonctions suivantes : téléservices, centre d'appel, cyber centre et centre de compétences des métiers liés à Internet. En marge du SINEC 2001, NCS organisera en partenariat avec l'Ecole Supérieure Multinationale des Télécommunications un séminaire régional sur la téléphonie sur Internet.

Projets

* Organisation d'un concours d'essai sur les NTIC

A l'occasion de UIT Telecom Africa 2001, qui se tiendra du 11 au 16 Novembre 2001 à Midrand (Afrique du Sud), le ministère de la Communication et des Technologies de l'information a lancé un concours d'essais de 250 à 500 mots sur le thème "Techniques de l'information et de la communication : perspectives de développement et rôle de la jeunesse". Les candidats qui doivent être des jeunes hommes ou des jeunes femmes de nationalité sénégalaise âgé (e)s de 18 à 23 ans au 30 juin 2001 et avoir effectué au moins deux années d'études dans une université ou un établissement d'enseignement technique ont eu jusqu'au 15 mai 2001 pour envoyer leurs essais. Quatre candidats (2 hommes et 2 femmes) seront sélectionnés et deux d'entre eux bénéficieront d'une bourse de l'UIT pour participer au Forum de la Jeunesse qui se tiendra à Midrand.

UIT : <http://www.itu.org>

* Création de l'association nationale sénégalaise des utilisateurs de la téléphonie et d'Internet

Un groupe d'initiative a lancé le projet de créer une nouvelle association dénommée « Association Nationale Sénégalaise des Utilisateurs d'Internet et de la Téléphonie » dont le sigle est @nsuit. Les objectifs visés par les promoteurs de ce projet sont les suivants :

- participer activement au développement des nouvelles technologies de l'information et des télécommunications en général, d'Internet et de la téléphonie en particulier, au Sénégal.
- défendre les intérêts de ses membres dans le cadre de l'utilisation d'Internet et des NTIC.
- favoriser l'échange d'informations, d'une part entre ses membres, d'autre part avec les organismes locaux ou étrangers qui jouent un rôle dans le domaine des NTIC ;
- proposer des axes de développement et de veiller aux conditions des services proposés.

Une réunion préparatoire regroupant les promoteurs et les personnes intéressées devrait se tenir au plus tard le 19 juin 2001 alors que l'Assemblée Générale constitutive devrait avoir lieu au plus tard le 04 Août 2001. Le préambule et le projet de statuts sont consultables sur le site de la future association qui propose un service de courrier électronique gratuit et un forum de discussion en ligne.

@nsuit : <http://www.ansuit.org/>

* Renforcement du projet Espace Cyber Jeunes du GEEP

Le projet Espace Cyber Jeunes du Groupe pour l'étude et l'enseignement de la population (GEEP) mis en place depuis 1998 avec l'appui du CRDI, du FNUAP et du Club 2/3 vient de recevoir dix ordinateurs d'une valeur d'environ 15 millions de FCFA. Offerts par l'ONG américaine Schools Online, ces ordinateurs sont destinés à équiper le Cem Banque Islamique de Pikine (6), le Lycée Blaise Diagne de Dakar (2) et le Cem 1 de Kolda (2).

GEEP : http://www.refer.sn/sngal_ct/rec/geep

Rendez-vous

* Connectez vous à la cybertaine de la vie

Cette année la journée mondiale de l'environnement, qui en est à sa 29^{ème} édition, se tiendra le 5 juin 2001 sur le thème «connectez vous à la cybertaine de la vie ». Au delà de l'information et de la sensibilisation de l'opinion publique sur les grands problèmes environnementaux et la mobilisation des populations en faveur de la préservation et de la gestion durables de leur environnement, l'objectif est de faire connaître au public les différents réseaux d'information et de communication multimédia sur l'environnement existant au Sénégal et de vulgariser les dernières informations environnementales grâce aux nouvelles technologies existantes.

Centre de suivi écologique : <http://www.cse.sn>

PNUE : <http://www.unep.org>

* Les rendez-vous de l'ESMT

L'Ecole Supérieure Multinationale des Télécommunications (ESMT) installée à Dakar compte organiser toute une série de manifestations dans les semaines qui viennent. Sont notamment prévus au programme :

- un forum sur les télécommunications rurales (Ruralcom) à Cotonou (Bénin) du 07 au 12 juin 2001

- un atelier régional sur la téléphonie sur Internet à Dakar (Sénégal) du 27 au 29 juin 2001 au CICES à l'occasion du SINEC (26-30 juin 2001)

- un forum sur le développement des télécommunication en Afrique sur le thème : Rôle des Centres et réseaux d'Excellence, le cas de l'ESMT à Dakar (Sénégal) du 23 au 25 juillet 2001.

Pour tous renseignements complémentaires, consultez le site web de l'ESMT ou adressez vous à Marième Sakho (marieme.sakho@esmt.sn), responsable Marketing Communication de l'ESMT.

ESMT : <http://www.esmt.sn>

* SINEC 2001

La sixième édition du Salon international des technologies de l'information et de la communication (SINEC) se tiendra à Dakar au Centre International du Commerce Extérieur du Sénégal (CICES) du 26 au 30 juin 2001.

SINEC : <http://www.sencomane.sn>

* Promotion des logiciels libres

L'Association Sénégalaise pour Linux et les Logiciels Libres (AS3L) est une association, en cours de création, dont l'objectif principal est de promouvoir les logiciels libres partout là où ils peuvent apporter des solutions plus efficaces, plus stables et moins coûteuses que les logiciels propriétaires. D'ores et déjà, elle vous donne rendez-vous les samedi 16 et 30 juin 2001 au Campus numérique francophone de Dakar (en face l'ambassade du Brésil à coté de l'Ecole Supérieure Polytechnique). La journée du 16 juin 2001 sera plutôt destinée aux professionnels de l'informatique et sera consacrée à démontrer l'intérêt des serveurs libres dans un réseau d'entreprise (messagerie, web, annuaires, bases de données, etc.). La journée du 30 juin 2001, sera quant à elle destinée au "grand public" et portera sur les possibilités multimédia et les outils bureautiques libres ainsi que sur l'installation de Linux. Bien entendu, l'entrée sera gratuite... et libre !

Contact : contact@as3l.org

AS3L : <http://www.as3l.org/>

Envoyez-nous vos informations : osiris@osiris.sn

Dossiers spéciaux, abonnement et archives : <http://www.osiris.sn>

Copyright © Osiris, mai 2001
